

FORMULAIRE D'INSCRIPTION A LA COLLECTE DES CARTONS BRUNS DES PROFESSIONNELS

1- Coordonnées de l'établissement :

Dénomination :

Adresse :

CP : Ville :

Nom du gérant :

Téléphone :

Email :

N° SIRET :

Adresse de facturation (si différente de celle de l'établissement)

Dénomination :

Adresse :

CP : Ville :

Nom du gérant :

Téléphone :

Email :


N° SIRET :


2- Acquisition d'un contenant :

Je souhaite acquérir par mes propres moyens un contenant. Avant d'en faire l'acquisition, je m'engage à m'assurer auprès d'Annemasse Agglo qu'il répond aux exigences fixées par le règlement spécifique à cette collecte.

OU

Je souhaite acheter un contenant proposé à la vente par Annemasse Agglo

Modèle n°1	Caractéristiques techniques	Fournisseur	Prix TTC	Si oui, cochez la case
Bac roulant 	Contenance : 770 L Couvercle bleu	Sulo	192€	<input type="checkbox"/>

Modèle n°2	Caractéristiques techniques	Fournisseur	Prix TTC	Si oui, cochez la case
Roll grillagé 	Matériau Acier Force 400kg 2 côtés Panneau latéral avec maille 50x50mm Dimensions hors tout / Dimensions utile Longueur : 794 mm / 740 mm Profondeur : 715 mm / 670 mm Hauteur : 1815 mm / 1700 mm 2 roulettes fixes et 2 pivotantes Roulette bandage Polypropylène Roulette Ø 100 mm	Manutan	147€	<input type="checkbox"/>

⚠ Les commerces implantés dans l'hyper centre-ville d'Annemasse devront obligatoirement se doter d'un roll grillagé (voir la carte des rues concernées en annexe 1).

3- Inscription à la collecte

- Je souhaite m'inscrire à la collecte des cartons bruns des professionnels et m'engage à payer une cotisation annuelle fixée à 15 euros TTC / an. Une partie de l'année étant déjà écoulée, cette cotisation annuelle ne sera pas facturée en 2025.
- Une fois mon inscription validée, je recevrai une étiquette métallique numérotée que je devrais obligatoirement accrocher sur mon contenant – sans quoi, mon contenant ne sera pas collecté.

4- Politique de confidentialité

- J'ai lu et accepte la [Politique de confidentialité](#) (détaillée en annexe 2) et accepte que mes données personnelles soient utilisées pour m'apporter des informations sur le service proposé et/ou sur la gestion et la prévention de mes déchets.

Fait à....., le.....

Pour l'établissement, représenté par :

Signature et cachet de l'établissement

Pour toute question ou besoin d'informations sur la collecte des cartons bruns des professionnels, n'hésitez pas à contacter la Direction de la Gestion des Déchets. Tél. +33 (0)4 50 87 88 88

ANNEXE 1 – PERIMETRE UNIQUEMENT COLLECTE EN ROLL GRILLAGE - ANNEMASSE

Les établissements implantés dans les rues suivantes du centre-ville d'Annemasse doivent se doter d'un roll grillagé pour pouvoir bénéficier de cette collecte. Les bacs roulants ne sont pas acceptés.



Détail des rues concernées :

- Rue des Vétérans
- Place JJ Rousseau
- Rue du Commerce
- Avenue de la République
- Place de l'Hôtel de Ville
- Rue F. David (partie piétonne : de l'Avenue de la République à l'Avenue Bastin)
- Avenue Pasteur (de la Rue du Commerce à l'Avenue Jules Ferry)
- Rue René Blanc
- Rue Paul Bert
- Rue de la Libération
- Rue de la Gare
- Avenue de la Gare (de la Place de la Poste à la rue du Môle)
- Rue du Mont Blanc

- Rue du Chablais (de la Place Jean Deffaugt à la rue du Môle)
- Chablais Parc : S. Signoret, F. Truffaut, L. Visconti, Place Lumière, A. Girardot
- Rue des Alpes (de la Place Lumière à la rue du Môle)
- Rue du Parc (de la rue Molière à la Place de La Poste)
- Place de la Poste
- Rue des Voirons
- Place Jean Deffaugt
- Rue du Faucigny (de la Place Jean Deffaugt à l'Avenue Ferry)
- Rue de Genève (de la rue de la Gare à la rue du Clos Fleury)
- Rue Adrien Ligué
- Rue Molière
- Rue Montfort
- Passage bleu
- Galerie Pasteur
- Passage Jean Moulin

ANNEXE 2 – POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Direction de la Gestion des Déchets (DGD) d'Annemasse Agglo, dans le cadre d'une mission d'intérêt général et de service public, en vue de :

- Gérer l'inscription de votre véhicule afin d'accéder aux déchetteries ou l'installation d'un composteur partagé dans votre copropriété ;
- Commander un composteur individuel / lombricomposteur, un contenant pour la collecte des cartons bruns des professionnels (bac ou roll) ou un bac (ordures ménagères ou jaune) ;
- Faciliter la gestion administrative et comptable de votre commande de matériel de précollecte ;
- Vous proposer de participer à des actions de formation et/ou à des ateliers portant sur l'utilisation du service proposé et/ou sur la gestion et la prévention de vos déchets ;
- Vous informer de l'organisation des services de la DGD via l'envoi d'un courriel (ex. fermeture exceptionnelle des déchetteries, changement des jours/horaires de collecte, nouvelles filières de traitement en déchetterie, etc.) ;
- Vous apporter des informations de sensibilisation sur la gestion et la prévention de vos déchets (ex. rappel des consignes de tri, etc.), ainsi que – plus globalement - sur la sensibilisation aux enjeux environnementaux (ex. écogestes, protection de la faune et la flore, etc.)

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : la Direction de la Communication d'Annemasse Agglo. La DGD est en lien avec un prestataire de service, Brevo, sous-traitant au sens du RGPD, qui héberge les données vous concernant, en Europe, afin de traiter la gestion de votre(vos) demande(s) et/ou l'envoi de courriels en lien la gestion et la prévention de vos déchets ou – plus globalement – sur la sensibilisation aux enjeux environnementaux.

Les données sont conservées durant toute la période de votre inscription pour l'accès aux déchetteries d'Annemasse Agglo et/ou pendant toute la durée d'utilisation du matériel commandé (ex. bac à ordures ménagères ou jaune, composteur individuel ou partagé, roll, etc.).

- Dans le cas des données collectées dans le cadre de l'accès aux déchetteries : si vous ne vous êtes pas rendu(e) en déchetterie durant 5 années, un courriel vous sera envoyé afin que vous puissiez maintenir ou non votre inscription au service. Par la suite, vos informations personnelles seront supprimées de notre base de données.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données.

- Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données :

dpo@annemasse-agglo.fr

11 avenue Emile Zola - BP 225 - 74105 Annemasse Cedex

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.